

PLAN LOCAL D'URBANISME
ÉLABORATION

Règlement: documents graphiques
Le zonage

Echelle: 1/2 500ème

Finistère

PLU approuvé le 22-09-2005
Révision simplifiée du PLU approuvée le 26-05-2008
Révision simplifiée du PLU approuvée le 02-10-2008
Elaboration de nouvelles dispositions du PLU suite aux jugements du TA de Rennes (30-12-2008) et de la CAA de Nantes (16-02-2010) approuvée le 26/10/2012

LEBLOUET / Finistère - Brest - 29200 LE BLOUET (50°52'N 4°45'E) - 17 km - 20 000 hab. - 10 000 m² - 10 000 m²

- U : zone urbaine
Upt : zone portuaire terrestre
Upm : zone portuaire maritime
Ut : zone de tourisme, de loisirs et de sport
IAU : zone à urbaniser
IAU4 : zone à urbaniser secteur de Mezou Grannog
(hameau nouveau intégré à l'environnement)
A : zone agricole
N : zone naturelle
Nh : constructions existantes non liées à l'activité agricole
NI : secteur urbanisé dans la bande littorale des 100 mètres
Ns : espaces remarquables
zone d'aménagement différé
emplacement réservé
terrains cultivés en zone urbaine à protéger
bande littorale 100m
A titre indicatif ont été reportées les exploitations agricoles

Avertissement : les données relatives à l'urbanisme et à l'environnement sont à jour au 1er janvier 2012. Les données relatives à l'urbanisme et à l'environnement sont à jour au 1er janvier 2012.

